



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 02 juillet 2024, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au 6115-A rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire suppléant Douglas Beard préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Éric Provencher	conseiller	siège 1
Monsieur Douglas Beard	conseiller	siège 2
Monsieur Simon Lauzière	conseiller	siège 3
Monsieur Jacob Morin	conseiller	siège 4
Monsieur Mario Lemire	conseiller	siège 5
Monsieur Jean-François De Plaen	conseiller	siège 6

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

---

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE SUPPLÉANT DÉCLARE LA SÉANCE OUVERTE À 20H00

01 personne assiste à l'assemblée

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

146-07-2024

L'ordre du jour, préparé par le directeur général et greffier-trésorier, est soumis aux membres du conseil municipal pour adoption.

Sur proposition de M. Mario Lemire, appuyée par M. Simon Lauzière, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour avec un ajout au point 11.2 (contribution club social du service incendie).

#### 3. PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

147-07-2024

**ATTENDU QU'**une copie du procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey tenue le 03 juin 2024 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au code municipal, celui-ci est soumis pour approbation;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de M. Mario Lemire, appuyée par M. Éric Provencher, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le greffier-trésorier soit dispensé de donner lecture du procès-verbal et que celui-ci soit approuvé tel que soumis.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### 4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

4.1 Acceptation d'une aide financière au montant de 50 000 \$ dans le cadre du programme de développement territorial et sectoriel Sous-volet 1.1 : Planifications (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation).

4.2 Dépôt de la lettre de refus pour le PAFIRSPA

### 5. ADMINISTRATION ET FINANCES

148-07-2024

5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE  
JUN 2024

Comptes à payer 119 771,26 \$

**ATTENDU QUE** les élus ont étudié attentivement les détails des dépenses et transmis les questions au directeur général avant le vendredi précédant la séance et que ce dernier a répondu à leurs questions de façon satisfaisante;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Jean-François De Plaen, appuyé par M. Mario Lemire,

Il est résolu,

**QUE** le rapport détaillé des dépenses pour le mois de juin 2024, soumis par le directeur général et greffier-trésorier, soit accepté tel que présenté et qu'il soit autorisé à payer lesdites dépenses.

149-07-2024

5.2 ENTENTE À INTERVENIR POUR LE PRÊT D'UNE RESSOURCE EN  
DIRECTION GÉNÉRALE ET EN COMPTABILITÉ AVEC LA MUNICIPALITÉ  
DE SAINTE-ÉLIZABETH-DE-WARWICK (COOPÉRATION  
INTERMUNICIPALE)

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick désire utiliser les services de direction générale et de comptabilité de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

**ATTENDU QUE** l'entente est d'une durée temporaire;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey accepte de rendre service à la municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick le temps que celle-ci se trouve une direction générale;

**ATTENDU QUE** les municipalités désirent mettre en place une coopération intermunicipale financièrement viable afin de partager les ressources;

**ATTENDU QUE** les municipalités désirent conclure une entente intermunicipale conformément aux articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

C-27.1) afin de prévoir les termes, conditions et modalités de leur entente relativement au partage des services qui seront rendus par les ressources en comptabilité et de direction générale.

### **EN CONSÉQUENCE,**

Sur proposition de M. Mario Lemire et appuyée par M. Jean-François De Plaen, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la signature du protocole d'entente avec la municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick et d'autoriser le directeur général et le maire à signer pour et au nom de la municipalité les documents à cet effet.

150-07-2024

### **5.3 COMPOSITION D'UN COMITÉ EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Communication est donnée d'un rapport du directeur général à l'effet que tous les établissements de 20 travailleuses et travailleurs ou plus qui n'ont pas de comité de santé et de sécurité formé en vertu de la Loi sur la Santé et la Sécurité du travail doivent former un comité de santé et de sécurité.

Le rôle du comité permet :

- de faire participer toutes les travailleuses et tous les travailleurs à la prise en charge de la santé et de la sécurité du travail
- d'identifier les risques, de les corriger et de les contrôler rapidement
- de maintenir la communication entre les travailleurs et les employeurs
- de respecter ses obligations légales
- de définir les mesures de traitement des risques à privilégier et de formuler des recommandations au conseil

**CONSIDÉRANT QU'**un programme de prévention en santé et sécurité au travail a été préparé en 2024 par le groupe Accisst et que celui-ci est adapté spécifiquement à notre municipalité;

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire d'avoir un comité en santé et sécurité au travail pour voir à l'application et à la révision annuelle de notre programme de prévention;

Il est proposé par M. Simon Lauzière appuyé par M. Éric Provencher et résolu à l'unanimité des conseillers de mettre en place un comité à jour et de nommer les personnes suivantes sur le Comité en santé et sécurité au travail de notre municipalité:

Le directeur général

Le maire

Yves Letellier

Pierre Blanchette

De plus il est également résolu de nommer M. Pierre Blanchette agent de liaison et préventionniste sur ce comité.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

151-07-2024

### 5.4 REGROUPEMENT DE L'OFFICE D'HABITATION DRUMMOND, DE L'OFFICE D'HABITATION VICTORIAVILLE-WARWICK ET DE L'OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION DE L'ÉRABLE

**ATTENDU QUE** l'Office d'habitation Drummond, l'Office d'habitation Victoriaville-Warwick et l'Office régional d'habitation de L'Érable demanderont l'autorisation de la ministre responsable de l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec de se regrouper;

**ATTENDU QUE** ces offices ont présenté aux conseils municipaux de la Municipalité de Durham-Sud, de la Municipalité de L'Avenir, de la Municipalité du Village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, de la Municipalité de Saint-Albert, de la Municipalité de Saint-Bonaventure, de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover, de la Municipalité de Saint-Eugène, de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, de la Municipalité de Saint-Guillaume, de la Municipalité de Wickham, de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, de la Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham, de la Ville de Drummondville, de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, de la Ville de Victoriaville et de la Ville de Warwick un projet de regroupement des trois (3) offices d'habitation et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

**ATTENDU QUE** les offices d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'émettre pour la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey une recommandation de réserve à ce regroupement;

Proposé par : M. Simon Lauzière

Appuyé par : M. Mario Lemire

### **IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

**QUE** le conseil *n'est pas favorable* au regroupement de l'Office d'habitation Drummond, de l'Office d'habitation Victoriaville-Warwick et de l'Office régional d'habitation de L'Érable conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec.

152-07-2024

### 5.5 CHANGEMENT DE CLASSE D'EMPLOI POUR L'INSPECTRICE MUNICIPALE

Communication est donnée d'un rapport du directeur général, relatif à un changement de classe d'emploi pour l'inspectrice Mme Véronique Auger. Le comité approuve la recommandation du directeur général à l'effet de changer la classification de Mme Véronique Auger pour B à A7 échelon 3.

Il est proposé par M. Mario Lemire et appuyé par M. Éric Provencher, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le changement de classification d'emploi de Mme Véronique Auger de B à A7 échelon 3.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

153-07-2024

### 5.6 DÉPÔT DU FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le greffier, M. Alexandre Côté, informe l'assemblée du dépôt à son bureau, en date du 25 juin 2024, de la déclaration des intérêts pécuniaires du conseiller, M. Jacob Morin, produit conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités à la suite de son élection du 02 juin 2024.

## 6. SÉCURITÉ INCENDIE

### 6.1 RAPPORT DU MOIS DE JUIN SERVICE INCENDIE

13 appels (09 premiers répondants, 01 appel pour entraide, 02 appels pour feu électrique et 01 accident).

154-07-2024

### 6.2 AUTORISATION POUR L'ACHAT D'UNE CAMIONNETTE POUR LE SERVICE INCENDIE

**CONSIDÉRANT** les besoins de la division des incendies pour l'achat d'une camionnette de type « pick-up » aux fins du bon déroulement de ses opérations;

**CONSIDÉRANT QU'**un montant de 20 000 \$, incluant les taxes est disponible pour l'acquisition de ce véhicule dans le poste budgétaire suivant : 03-310-07-724;

**CONSIDÉRANT** l'analyse et les recommandations du directeur des incendies;

**CONSIDÉRANT QUE** le service incendie utilise actuellement un véhicule de la voirie.

### **EN CONSÉQUENCE,**

il est présenté, déposé et proposé par le conseiller M. Jacob Morin, appuyé par le conseiller M. Simon Lauzière et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'acquisition d'une camionnette de type « pick-up » pour le service des incendies pour un montant maximum de 20 000 \$.

Il est également résolu d'autoriser le directeur des incendies M. Pierre Blanchette ou le directeur général M. Alexandre Côté à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis aux fins de la présente résolution.

## 7. TRAVAUX PUBLICS ET DE VOIRIE

155-07-2024

### 7.1 AUTORISATION DE DÉPENSES DANS LE FOND DES CARRIÈRES- SABLIÈRES



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Communication est donnée par le directeur général, à l'effet d'obtenir du conseil l'autorisation de procéder au paiement de la facture no 015558 de Pavage Veilleux (1990) Inc. au montant de 24 026,46 \$ avec taxes à même le fond des carrières et sablières pour la réparation de chemins utilisés par ces transporteurs.

Travaux effectués pour du pavage manuel eb-10c/ch-10.

Sur proposition du conseiller M. Mario Lemire et appuyée par le conseiller M. Simon Lauzière, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver l'utilisation du fonds des carrières et sablières prévu au budget dans le poste budgétaire # 02-320-13-521 au montant de 24 026,46 \$ avec taxes pour payer la facture no 015558 de Pavage Veilleux (1990) Inc.

156-07-2024

### 7.2 EMBAUCHE POUR LE POSTE D'EMPLOYÉ À LA VOIRIE SUR UNE BASE TEMPORAIRE / SAISONNIER

Communication est donnée du directeur général, relatif à l'embauche pour le poste temporaire / saisonnier à la voirie pour la saison estivale 2024.

Le directeur général recommande l'embauche de M. Antonin Bibeau qui serait à son 2<sup>e</sup> été à la municipalité à ce poste.

Sur proposition du conseiller M. Mario Lemire et appuyée par le conseiller M. Éric Provencher il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la recommandation du directeur général, et de procéder à l'embauche de M. Antonin Bibeau au poste temporaire saisonnier à la voirie, aux conditions prévues de la politique interne (classe D-2, échelon 2) rétroactivement au 11 juin 2024.

157-07-2024

### 7.3 SOUMISSION REÇUE CONCERNANT UNE BANQUE D'HEURES POUR DES TRAVAUX DE FOSSÉS

Communication est donnée du directeur des travaux publics, relativement à une soumission reçue concernant une banque d'heures pour des travaux de fossés se résumant comme suit;

J. Noël Francoeur Inc.

Pelle et Camion 10 roues	425 \$ de l'heure
+/- 30 heures	environ 12 750 \$ (taxes non incluses)

Sur proposition du conseiller M. Jean-François De Plaen et appuyée du conseiller M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la communication du directeur des travaux publics et que le conseil accepte une banque d'heures d'environ 30 heures de J. Noël Francoeur Inc. au prix soumis.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

158-07-2024

### 7.4 SOUMISSION REÇUE POUR DES TRAVAUX DE PAVAGE MANUELS ET MÉCANISÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Communication est donnée par le directeur général relatif à une soumission reçue pour des travaux de pavage manuels et mécanisés sur le territoire de la municipalité se résumant comme suit :

Pavage Veilleux (1990) Inc. 21 101 \$ avant taxes

- tranchée au presbytère
- route 255
- réparation de nid-de-poule dans diverses rues
- coin chemin de la Rivière et chemin des Domaines
- chemin du Plateau

Sur proposition de M. Mario Lemire et appuyée par M. Simon Lauzière, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la communication du directeur général, de retenir les services de Pavage Veilleux (1990) Inc. concernant les travaux de pavage manuels et mécanisés sur le territoire de la municipalité au montant de 21 101 \$ taxes non incluses.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser M. Yves Letellier, pour et au nom de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, à intervenir à cet effet.

159-07-2024

### 7.5 2<sup>e</sup> RAPPORT MOTIVÉ DU MAIRE SUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE 937 DU CODE MUNICIPAL

Communication est donnée par le directeur général relatif à une soumission reçue pour les travaux urgents du pluvial principal sur le lot 5 740 478 (rang 6) se résumant comme suit :

J. Noël Francoeur Inc. 37 800 \$ avant taxes

Incluant le matériel

Sur proposition de M. Éric Provencher et appuyée par M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport motivé du maire.

## 8. HYGIÈNE DU MILIEU

## 9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Dépôt

### 9.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT 18 demandes de permis (valeur approx. 1 372 700 \$)



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

160-07-2024

### 9.2 OFFRE DE SERVICE REÇUE DE LA FIRME BC2 DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SECTORIEL Sous- volet 1.1 : Planifications

Communication est donnée du directeur général et greffier-trésorier relatif à une offre de service pour un plan directeur dans le cadre du programme de développement territorial et sectoriel résumant comme suit ;

-Appel d'offre par invitation, une seule soumission reçue

BC2 urbanisme 37 500 \$ (avant taxes)

Sur proposition de M. Jean-François De Plaen et appuyée par M. Simon Lauzière, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de la firme BC2 pour un plan directeur dans le cadre du programme de développement territorial et sectoriel au prix soumis de 37 500 \$ avant taxes.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser M. Alexandre Côté et/ou Mme Véronique Auger à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey tous les documents cet effet.

## 10. LOISIRS ET CULTURE

161-07-2024

### 10.1 AUTORISATION D'UN TRANSFERT BUDGÉTAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE

Communication est donnée d'une note de Mme Amélie Descôteaux, directrice des loisirs relatif à une demande d'autoriser un transfert des crédits disponibles du poste budgétaire 02-702-30-522 (réparations diverses) vers les postes 02-702-30-660 pour l'achat de nouveaux livres se résumant comme suit;

02-702-30-522 - 1 200 \$  
02-702-30-660 +1 200 \$

Le directeur général et greffier-trésorier confirme que les crédits nécessaires sont disponibles et recommande le transfert de 1 200 \$.

Sur proposition de M. Mario Lemire et appuyée par M. Jacob Morin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le transfert d'une somme de 1 200 \$ du poste budgétaire 02-702-30-522 vers le poste budgétaire 02-702-30-660 comme demandé.

## 11. SUJETS DIVERS

162-07-2024

11.1 La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le lundi 05 août 2024, dès 20 h, au lieu habituel des rencontres, soit à la salle du conseil située au 6115 A, rue Principale à Saint-Félix-de-Kingsey.





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

163-07-2024

### 11.2 CONTRIBUTION ANNUELLE AU CLUB SOCIAL DES POMPIERS

CONSIDÉRANT la demande déposée le 01 juillet 2024 par M. Pierre Blanchette, membre du Club Social des Pompiers de Saint-Félix-de-Kingsey et directeur des incendies, de déboursier la somme prévue au budget pour ledit club;

Il est proposé par M. Simon Lauzière  
Appuyé par M. Éric Provencher

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil débourse, à même son budget annuel, la somme de 805 \$ au Club Social des pompiers de Saint-Félix-de-Kingsey.

### 12. RAPPORT DES ÉLUS

M. Éric Provencher : Remerciement pour la participation de certains organismes dans le cadre de la Fête nationale.

### 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient ensuite la période des questions au cours de laquelle Mme Kathy Bourgeois formule diverses questions et reçoit une réponse de la part du maire suppléant, M. Douglas Beard. Mme Bourgeois dépose également un rapport suite à son intervention.

### 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

164-07-2024

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés et discutés;

En conséquence,

il est proposé par le conseiller M. Jacob Morin  
et résolu,

QUE la séance soit levée à 20h58

Adoptée à l'unanimité des conseillers

\_\_\_\_\_  
Monsieur Douglas Beard  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Alexandre Côté  
Directeur général et  
greffier-trésorier